



Yannick et Valérie Bischoff et leurs enfants, qui ont commencé leur tour de Suisse à vélo avant la fin de l'année scolaire, passent une partie de l'année dans le canton de Vaud pour pouvoir réaliser l'école à la maison.

# Ils ont dû quitter le Valais pour enseigner à domicile

**ÉCOLE À LA MAISON 1/3** L'instruction en famille est difficile à obtenir en Valais. Premier épisode de notre série sur ce sujet avec le témoignage de familles qui ont dû déménager pour pouvoir concrétiser leur projet.

PAR CHRISTINE SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH

## LE CONTEXTE

→ Seize enfants sont actuellement scolarisés à la maison en Valais. Un chiffre très bas en comparaison avec Neuchâtel par exemple qui compte 55 enfants.  
→ La nouvelle directive édictée par le Département valaisan de la formation en novembre 2017 prive de nombreux parents d'autorisation. En cause, l'article 7 précisant que «la personne en charge de l'enseignement à domicile doit être en possession d'une formation pédagogique reconnue». Si le parent n'est pas enseignant, il n'a ainsi quasiment aucune chance d'obtenir une autorisation.

Huit heures. La famille Bischoff est quelque part en Engadine. «Nous avons le soleil ce matin», se réjouit le papa, Yannick Bischoff, en répondant au téléphone. Alors que les autres familles valaisannes ont dû attendre la fin de l'année scolaire avant de pouvoir partir en vacances, les Bischoff étaient déjà en voyage quelques semaines avant pour faire un tour d'un mois à vélo. Le cou-

ple et ses trois enfants de 8, 6 et 4 ans ont pu partir à la découverte du monde, sans ordinaire, grâce à l'école à la maison. Les parents, deux ingénieurs indépendants, donnent l'instruction en famille depuis un an.

## Six mois à Mase et six mois en terre vaudoise

Cette manière de vivre leur coûte cependant deux loyers. Les Bischoff sont domiciliés six mois à Mase en Valais et six mois au Sentier, dans le canton de Vaud. Deux lieux obligatoires pour voir leur projet d'école à la maison se concrétiser. «En Valais, nous n'avons pas pu obtenir l'autorisation, car aucun de nous deux n'était enseignant. Or, c'est la condition sine qua non dans ce canton pour recevoir une autorisation. Vaud a, par contre, tout de suite accepté», raconte Yannick Bischoff. Le couple n'a pas voulu quitter totalement le Valais – «Nous y avons des attaches fortes, beaucoup d'amis et nous aimons le paysage. Mais si cela devient trop difficile financièrement, il faudra peut-être qu'on quitte notre maison à Mase», raconte Yannick Bischoff.

Le couple donne l'instruction en famille à ses deux aînés depuis la dernière rentrée scolaire. «Cela faisait trois ans qu'on y pensait. Mais nous n'avons trouvé aucune ouverture au Service de l'enseignement valaisan. Les raisons du refus ont changé au cours de notre demande. D'abord, on nous a dit qu'il y aurait des soucis de sociabilisation des enfants, puis qu'on n'allait pas y arriver, et enfin, que nous n'étions pas enseignants.»

## Des changements positifs visibles sur les enfants

Les Bischoff refusent de renoncer à leur projet. Et décident de trouver un logement dans le canton de Vaud. Un an après, ils n'éprouvent aucun regret. Au contraire. Selon Yannick Bischoff, leur aîné a retrouvé l'enthousiasme et la créativité. «Il avait perdu cela à l'école traditionnelle. Il est devenu très curieux; il a une envie d'apprendre incroyable. Il a retrouvé confiance en lui. Mais cela a bien pris six mois pour qu'il y parvienne», explique ce papa. La vie de famille s'est également améliorée. «On a retrouvé une certaine sérénité à la



Cela fait trois ans qu'on y pensait. Mais on n'a trouvé aucune ouverture au Service de l'enseignement.»

YANNICK BISCHOFF

maison. Il n'y a plus de tension.» Que des points positifs donc, même pour la benjamine qui, selon son père, a déjà un niveau de fin de 2H. «Elle suit les grands. Ils jouent même entre eux à l'école. Ils se donnent des exercices et cela fonctionne.»

Car l'école à la maison, ce n'est pas un horaire fixe. Et l'enseignement se passe sur le terrain. «L'apprentissage est constant en fait. Mais c'est normal. L'enfant est curieux de tout. Il veut tout comprendre. C'est spontané chez lui. Là, par exemple, pendant notre tour à vélo, on apprend la cartographie. Cela se fait de manière naturelle sans que cela paraisse lourd», ajoute Yannick Bischoff. Il insiste aussi sur le fait que l'instruction en famille ne signifie pas que l'en-

«Nous ne voulions pas que notre fille soit enfermée en classe»

«Nous n'avons pas l'envie de voir notre fille enfermée dans une classe toute la journée, ni de voir sa créativité étouffée», s'exclame Laura (prénom d'emprunt), 35 ans. Son mari et elle ont ainsi décidé de déménager de Massongex à Bex pour réaliser leur rêve de faire l'école à la maison à leur fille de 4 ans. Malgré son bachelier de philosophie-psychologie, Laura n'a pas obtenu d'autorisation de l'Etat du Valais. «Alors que dans le canton de Vaud, nous l'avons obtenue sans aucun problème.»

Pourtant, rien n'a été simple. «Mon mari, indépendant, avait le siège administratif de son entreprise à Massongex. Déménager signifiait des changements administratifs très lourds», souligne Laura. Le souhait du couple d'offrir cette possibilité à leur fille a été plus fort que tout. «Nous la soupçonnons d'être une enfant à haut potentiel. L'école à la maison est un bon moyen pour qu'elle puisse développer sa confiance en elle.» Le couple a ensuite trouvé une maison sur territoire vaudois. Le mari de Laura a déplacé son entreprise. «Cela a eu de gros coûts mais cela en valait la peine.» Laura avoue que la pression des gens est encore parfois lourde à supporter. «Les personnes ne cessent de demander à ma fille quand elle commence l'école. Au début, c'était un peu bizarre pour elle, mais aujourd'hui, elle répond naturellement qu'elle va faire l'école à la maison et elle s'en réjouit.»

fant ne fasse rien. «Au contraire. L'enfant s'approprie la vie. C'est le genre de projet d'autant plus important dans cette société où les gens ne s'écoutent plus.»

Quant à la sociabilisation, thème qui inquiète les milieux scolaires traditionnels, elle se développe également pour les écoliers vivant l'école à domicile. «Nos enfants sont loin d'être isolés. Nous avons toujours des gens à la maison et nous en rencontrons beaucoup.» Yannick Bischoff pré-

cise encore que des enseignants ont témoigné d'un grand éveil d'enfants ayant suivi l'école à la maison. «Ce sont souvent de très bons éléments quand ils rejoignent le système scolaire traditionnel. Ils sont en avance.»

Pour les Bischoff, l'instruction en famille est leur bonheur dans le pré. «C'est dommage que le Valais ne s'ouvre pas davantage. Il faut dépasser les préjugés», conclut Yannick Bischoff.

Prochain épisode: le point de la situation de l'école à la maison en Valais.



Carole Bagnoud, présidente de l'Association valaisanne de l'Instruction en famille, ici avec sa fille Naila (3 ans) et son fils Elouan (5 ans et demi) saut de quoi elle parle. Elle donne l'école à la maison à son aîné. SACHA BITTEL

# L'Instruction en famille, un sujet tabou

**ÉCOLE À LA MAISON 2/3** Assez rare en Valais, l'enseignement à domicile reste mal accepté. Sceptique, le milieu de l'enseignement s'inquiète de la socialisation des enfants.

PAR CHRISTINE.SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH

Un tabou encore vif. Les adeptes de l'école à la maison, appelée aussi «instruction en familles», doivent toujours y faire face. «On est perçus comme des gens farfelus», confie une maman qui s'est vu refuser l'autorisation de pratiquer cet enseignement par l'Etat du Valais.

## Peu de demandes en Valais

Pour la scolarité 2017-2018, 27 familles valaisannes ont transmis leur demande d'autorisation au Service de l'enseignement. Seules 16 l'ont obtenue. «Certains parents se découragent et renoncent ainsi même à faire leur demandes», explique Carole Bagnoud, présidente de l'Association valaisanne pour l'Instruction en famille (AVIF). Le nombre de demandes a d'ailleurs diminué pour 2018-2019. Seize parents ont déposé leur dossier. Onze ont obtenu l'autorisation. Une directive édictée par le Département de la formation en novembre 2017, qui oblige le parent à avoir une forma-

tion pédagogique reconnue, est devenue un barrage pour les personnes qui ne sont pas enseignantes. Ce que réfute le chef du Service de l'enseignement, Jean-Philippe Lonfat. Pour lui, «l'analyse se fait au cas par cas. Si nous jugeons que la formation est équivalente à celle d'un enseignant, nous pouvons délivrer l'autorisation.

Une formation d'adulte pourrait par exemple être prise en compte. Il insiste sur l'engagement important des parents. «C'est de leur responsabilité de suivre le plan d'études romand et ses exigences.» Il reconnaît cependant que le Valais a une politique plus dure que d'autres cantons. «Je suis étonné

“  
L'école est une boîte. Tout le monde ne peut pas y entrer. L'école à la maison offre une autre solution.”

CAROLE BAGNOUD  
PRÉSIDENTE DE L'ASS. VALAISANNE  
DE L'INSTRUCTION EN FAMILLE

qu'on puisse penser qu'on peut s'improviser enseignant. C'est un métier.»

## Confiance aux parents

Les parents pratiquant l'école à la maison ne voient pas où se situe le problème. «Je ne comprends pas qu'on ne fasse pas confiance aux parents pour l'Instruction, alors qu'on leur fait confiance pour tout ce qui est de la santé. Nous prenons bien soin de nos enfants quand ils sont malades et appelons le médecin quand cela dépasse nos compétences. Nous revenons à la même attitude pour l'Instruction», s'exclame Carole Bagnoud.

D'autant plus que la grande majorité des parents pratiquant l'école à la maison ont choisi cette option car leurs enfants ont des spécificités (haut potentiel, dyslexie) ou souffrent en classe. «Des études montrent que 10 à 20% des écoliers sont en souffrance. L'école est une boîte dans laquelle tout le monde ne peut pas entrer. Certains enfants se sentiront trop à l'étroit ou mal à l'aise, même si la majorité d'entre eux s'y sentent bien. L'école à la maison offre une autre solution», ajoute Carole Bagnoud. Des arguments difficiles à entendre pour Jean-Philippe Lonfat. «L'école valaisanne fait beaucoup pour les enfants qui ont des particularités ou des troubles de l'apprentissage. Les enseignants les accompagnent et ne les négligent pas du tout.» Pour les personnes opposées à l'école à la maison, l'inquiétude se situe au niveau la socialisation. «L'école est un lieu où l'enfant côtoie d'autres enfants et où il apprend à vivre en société. Par ailleurs, elle contribue largement à la prise

## L'école à la maison, c'est quoi?

**Le programme scolaire:** Les parents s'engagent à atteindre les objectifs du Plan d'études romand (PER): à la fin de la scolarité, les enfants doivent avoir le même niveau que les enfants scolarisés en classe. Par exemple, l'enfant doit être capable de lire de façon fluide à la fin de la 4H. Les parents doivent également enseigner un certain nombre d'heures par semaine. «Mais l'enseignement se fait constamment. Nous profitons de chaque occasion du quotidien pour apprendre. Par exemple, mon fils a compris la notion de «+» et «-» avec le cadran de la voiture qui indique les températures», explique Carole Bagnoud.

**Notes et examens:** Il n'y a ni examens ni notes. «Nous pouvons constamment savoir où en est notre enfant et gérer l'enseignement en fonction des compétences acquises. Nous voulons justement sortir du système de notes et de compétition», précise Carole Bagnoud. Par contre, les enfants de 4H, 8H et 11CO devront obligatoirement passer les examens cantonaux comme les autres élèves en classe.

**Contrôles:** Un inspecteur scolaire passe au moins une fois par an pour contrôler le niveau de l'enfant. S'il constate des lacunes, il donne aux parents les objectifs à atteindre dans un certain délai. Si les lacunes ne sont toujours pas comblées, l'enfant devra être scolarisé à l'école.

d'autonomie des enfants, avec des généralistes puis des maîtres de branche. Deux rôles qui conduisent à une prise de distance d'avec les parents», explique Patrice Clivaz, directeur de la HEP. Pour les parents-enseignants, la socialisation existe pourtant bel et bien. «Nos enfants sont inscrits dans des activités extrascolaires et sont en contact avec des personnes de tout âge», explique Carole Bagnoud. Pour elle, ce système permet au contraire à l'enfant de s'ancrer dans la «vraie vie». «Je vois mon garçon de 5 ans et demi s'épanouir. Il pose beaucoup de questions, s'intéresse à tout. En ayant cette indépen-

dance, il apprend à s'automotiver, qualité dont il aura besoin dans la vie.»

Car la grande question est là. Comment ces enfants scolarisés à la maison s'intégreront dans le système scolaire traditionnel ensuite? Selon une étude réalisée en 2010 par l'Association suisse de l'école à la maison (BZH), les enseignants et employeurs interrogés ont souligné que les jeunes ayant suivi l'école à domicile semblaient mieux scolarisés que la moyenne et avaient une attitude exemplaire au travail.

Dernier épisode: zoom sur une famille qui vient d'obtenir l'autorisation du Valais.

“  
Je suis étonné qu'on puisse penser qu'on peut s'improviser enseignant.”

JEAN-PHILIPPE LONFAT  
CHEF DU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

# L'enseignement est dans le pré

**ÉCOLE À LA MAISON 3/3** Un couple de Fully vient d'obtenir l'autorisation de l'Etat. Il confie sa vision de cette scolarisation hors de la classe.

PAR CHRISTINE.SAVIOZ@LENOUVELLISTE.CH



Clémence Bruchez et Robert Chamorel donneront l'école à leurs enfants dès la rentrée. Le plus possible dans la nature. SABINE PAPILLOU

Dans la maison de Clémence Bruchez et Robert Chamorel à Fully, c'est l'effervescence. Leurs deux aînés, Malou (8 ans et demi) et Eliot (6 ans et demi) valsent entre l'intérieur et l'extérieur avec une belle énergie. Ils savent que ces vacances d'été 2018 sont particulières pour eux. Dès la rentrée, ils suivront l'école à la maison. Leurs parents viennent de recevoir l'autorisation officielle du Service de l'enseignement. «Je me réjouis parce qu'on aura plus

de liberté», s'exclame Eliot en sautant de joie. Sa sœur semble un peu plus timide. «Au début, quand on a parlé de notre projet, elle avait un peu peur de perdre ses copains d'école, mais aujourd'hui, elle se réjouit de la rentrée», confie Clémence Bruchez.

## Projet mûrement réfléchi

Cette enseignante spécialisée, qui a diminué un peu son temps de travail pour pouvoir faire l'école à la maison, et son compagnon, artisan menuisier

indépendant, ne se sont pas lancés dans ce projet sur un coup de tête. «Nous y pensions depuis longtemps. C'était latent. Nous voulions offrir cette chance à nos enfants, cette possibilité d'apprendre à leur rythme et de façon ludique.» La famille organisera l'apprentissage selon une pédagogie par projets et non par branches. «Cet été, nous composons une liste de projets avec les enfants. Cela pourrait être la confection de recettes du jardin de nos grands-mères»

par exemple. Pour les réaliser, les écoliers rendront visite à une personne âgée – cela développera les relations intergénérationnelles –, feront une interview et la retranscriront, une manière d'exercer l'écriture. Ils se rendront ensuite dans un potager pour trouver les légumes; ils peuvent y aller à vélo, un moyen de faire de la gymnastique. Puis ils iront au magasin et paieront la marchandise, ce qui permet d'exercer le calcul. Enfin, ils réaliseront la recette qui impli-

## COMMENTAIRE

CHRISTINE SAVIOZ  
JOURNALISTE RP



## Un phénomène de niche qui répond à un besoin

Comment imaginer que des parents se sentent capables d'assumer l'instruction scolaire en famille? L'idée peut paraître étonnante. Si ce type d'enseignement reste un phénomène de niche en Valais – 11 familles feront l'école à la maison à la rentrée pour 35 000 écoliers en scolarité obligatoire –, il séduit certains couples. Notamment les parents d'enfants aux besoins spécifiques (haut potentiel) ou qui se sentent mal à l'école. Des études montrent en effet que 10 à 20% des enfants souffrent en classe. Ces parents sont loin d'être des farfelus. Ils ont mûrement réfléchi avant de se

lancer dans ce projet et ont dégagé du temps. Cela n'est certes pas possible pour tout le monde. Mais pourquoi ne pas donner la possibilité aux couples désirant s'investir de pouvoir le faire? D'autant plus que les enseignants se plaignent souvent de la démission de certains parents. L'instruction en famille répond à un besoin. Et fonctionne. Selon une étude suisse, la plupart des enfants scolarisés à domicile s'en sortent très bien quand ils retournent dans le milieu scolaire et deviennent des adultes engagés. Un phénomène de niche, mais qui a sa place.

que la mesure de certains ingrédients – une façon de faire des maths», explique Clémence Bruchez. «Les enfants pourront aussi préparer un exposé et le présenter», ajoute Robert Chamorel. Le projet permet ainsi de travailler plusieurs branches que l'enfant doit apprendre selon les exigences du Plan d'études romand (PER). «Mais cela se fera sous la forme d'une expérience dont ils se souviendront davantage qu'un apprentissage par cœur», explique Clémence Bruchez.

bougant ses hanches. «On écouterait leurs souhaits pour l'enseignement. C'est très simple à réaliser, car les enfants ont, par nature, envie d'apprendre», remarque Robert Chamorel.



**Nous voulions offrir cette possibilité à nos enfants d'apprendre à leur rythme.»**

CLÉMENCE BRUCHEZ ET  
ROBERT CHAMOREL

## Un enseignement qui part des envies des enfants

Le couple ne voit donc pas de souci de socialisation de leurs enfants. Au contraire. «Ce sera l'occasion pour eux de rencontrer encore plus de monde», souligne Clémence Bruchez. D'ailleurs, Malou et Eliot suivent déjà plusieurs activités extrascolaires. Malou a testé le cirque et appris le piano. «À la rentrée, je voudrais faire de la zumba», raconte-t-elle avec enthousiasme. Eliot a également goûté au cirque et joue de la guitare. «Maintenant, j'aimerais bien apprendre la capoeira», lance-t-il soudain en

Le couple espère sortir de l'image de l'enseignant qui assène son savoir aux petits. «C'est pour cela que je ne serai pas la maîtresse devant un tableau qui donne les leçons. Les enfants seront actifs, nous ferons les choses ensemble et le plus possible dans la nature», note Clémence Bruchez. Une manière d'ancrer Malou et Eliot dans la «vraie vie». «Cela permettra à nos enfants de garder confiance en eux et d'être créatifs.»

Découvrez nos deux premiers volets de la série sur notre site.